



**HAL**  
open science

## Master Musique et musicologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Musique et musicologie. 2016, Université de Rouen. hceres-02041735

**HAL Id: hceres-02041735**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041735v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Musique et musicologie

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Musique et musicologie* de l'Université de Rouen est rattaché au Champ de formation *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* et s'inscrit en prolongement de la licence de *Musicologie*. Il est proposé par l'unité de formation et de Recherche Lettres et Sciences Humaines sur le Campus Mont Saint Aignan.

Il est organisé en une spécialité *Patrimoine musical et interprétation* et deux parcours :

- *Patrimoine musical et expression contemporaine,*
- *Recherche et composition - Création pour l'audiovisuel et le spectacle vivant.*

Pour ce second parcours, l'université a élaboré un partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rouen.

Le master *Musique et musicologie* dispense des savoir-faire et des compétences propres à la discipline (historique, technique et méthodologique) de haut niveau dans l'objectif de préparer les étudiants à entreprendre un doctorat de musicologie ou à suivre des formations spécialisées dans des conservatoires régionaux ou nationaux.

## Synthèse de l'évaluation

Essentiellement centré sur la formation à la recherche et par la recherche dans ses deux parcours, et plus spécialement dans le parcours *Patrimoine musical et expression contemporaine*, le master *Musique et musicologie* de l'Université de Rouen offre un large éventail de champs de recherche (histoire de la musique, histoire de la notation, esthétique musicale, musique pour le cinéma...).

Le parcours *Recherche et composition - création pour l'audiovisuel et le spectacle vivant* enrichit la formation à la recherche d'un enseignement pratique de composition de musique à l'image en association avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rouen.

L'encadrement méthodologique est particulièrement développé tout au long des deux spécialités pour former au mieux l'étudiant à la conception et à la rédaction du mémoire de recherche, pièce centrale de la formation.

L'apprentissage des outils numériques, notamment en lien avec la recherche, est une préoccupation de l'équipe pédagogique et se développe de plus en plus.

Toutefois, l'absence de stages, l'absence de partenariats internationaux, l'absence d'enquête sur le devenir des étudiants, l'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants donnent la forte impression que la formation vit en autarcie, spécialement pour la spécialité *Patrimoine musical et expression contemporaine*.

## Points forts :

- L'encadrement méthodologique qui forme l'étudiant à la conception et à la rédaction du mémoire de recherche, pièce centrale de la formation.
- L'apprentissage des outils numériques, notamment en lien avec la recherche.

Points faibles :

- Absence de stages, de partenariats internationaux, d'enquête sur le devenir des étudiants, d'évaluation des enseignements par les étudiants spécialement pour le parcours *Patrimoine musical et expression contemporaine*.

Recommandations et conclusion :

Il conviendra de mettre en place, rapidement, un dispositif efficace de suivi des diplômés des deux parcours pour s'assurer de l'adéquation de la formation avec les objectifs de poursuite d'études en Doctorat pour le parcours *Patrimoine musical et expression contemporaine*, ou dans d'autres institutions supérieures de type Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris ou de Lyon pour le parcours *Recherche et composition - création pour l'audiovisuel et le spectacle vivant*, ce qui, dans ce deuxième cas, renseignera utilement sur la qualité de la formation à la pratique artistique.

La place de la professionnalisation et de l'international doit être urgemment (re)pensée.

Le développement d'outils d'évaluation des enseignements par les étudiants, de même que le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants doivent être mis en place, ce qui est relativement aisé au regard des effectifs concernés.

L'ouverture à l'international et l'enseignement des langues sont à développer.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Essentiellement centrée sur la recherche, la formation a pour premier objectif affiché la poursuite d'études en doctorat ; des enseignements de méthodologie et d'autres portant sur l'ensemble des périodes historiques sont dispensés pendant les deux années de manière progressive et approfondie : de ce point de vue, l'adéquation entre cursus et intentions est cohérent. Toutefois, on notera plus loin que la poursuite en doctorat est le fait d'une poignée d'étudiants.</p> <p>Le dossier indique une poursuite de cursus envisageable en Conservatoire du fait des parcours spécialisés dans le niveau Licence et précise que le parcours <i>Recherche et composition – création pour l'audiovisuel et le spectacle vivant</i>, ouvert en 2014 au sein du master, a été développé en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rouen, axé autour de la musique à l'image, pour permettre une poursuite d'études en conservatoire supérieur ; toutefois, aucune donnée analytique ou chiffrée ne vient étayer ces objectifs.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master <i>Musique et musicologie</i> est inscrit dans le champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langage</i> de l'Université de Rouen, au sein de la ComUE (Communauté d'Universités et d'Établissements) Normandie-Université où il est unique dans sa spécialité.</p> <p>On peut mentionner deux autres masters de la ComUE complémentaires à celui-ci : le master professionnel <i>Textes, culture, publics</i> spécialité <i>Développement des publics de la culture</i> du département des Métiers de la culture de l'Université de Rouen et le master du département des Arts du spectacle de l'Université de Caen.</p> <p>Le parcours <i>Recherche et composition - création pour l'audiovisuel et le spectacle vivant</i> est présenté comme unique en France, ce qui est peut-être exact dans le cadre d'une université, mais pas dans le cadre de conservatoires.</p> <p>La formation est adossée aux équipes d'accueil de l'université que sont le GRHIS (Groupe de Recherche d'Histoire EA 3831) et le CEREdi (Centre d'Études et de Recherche Editer/interpréter EA 3229).</p> <p>Elle a noué des partenariats avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rouen et également avec l'Association française des orchestres, l'Opéra comique et la Fondation Royaumont dans le cadre du projet <i>Dezède</i>, programme de recherche visant à la constitution d'une base de données sur l'histoire et les archives du concert en France depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est plurielle et de qualité, formée de neuf personnes, toutes titulaires et attachées au département de musicologie de l'Université, adoptant des approches différentes, spécialisées dans des domaines et des périodes variés ; elle est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux professeurs,</li> <li>- six maîtres de conférences,</li> <li>- une professeure agrégée (PRAG).</li> </ul> <p>L'ensemble des enseignants conduit des travaux de recherche dans des champs méthodologiques et esthétiques qui couvrent à peu près l'ensemble des périodes du classicisme à l'ère contemporaine, y compris la musique de film.</p> <p>Le dossier indique clairement la discipline ou le champ disciplinaire de chacun et démontre que l'équipe est de qualité.</p> <p>Elle est complétée - au moins - par le professeur de composition et d'écriture du CRR de Rouen pour le parcours <i>Recherche et composition - création pour l'audiovisuel et le spectacle vivant</i>. Le dossier ne précise pas si d'autres professeurs du même établissement interviennent pour les classes de maîtres et les enseignements d'orchestration et de piano complémentaire.</p> <p>Le pilotage de la formation s'effectue au sein de l'assemblée des membres titulaires du département qui débat des questions relatives au master quand le responsable de la mention le demande. En complément, le conseil de département - qui réunit l'équipe enseignante et des représentants des étudiants, se réunit deux fois par an.</p> <p>Depuis 2014, huit demi-journées supplémentaires sont consacrées à la concertation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Entre 2010 et 2015, les effectifs de 1<sup>ère</sup> année du master <i>Musique et musicologie</i> se situent entre 12 et 19 étudiants et sont relativement stables malgré leur faible nombre. En revanche, la déperdition entre le M1 et le M2 de chaque promotion est très importante (de l'ordre de 75 % pour 2010-2011 passant de 16 en M1 à 4 en M2) et interroge, mais semble s'estomper au fil des années (se rapprochant de 50 % « seulement », de 18 à 9 pour la promotion entrée en 2012 ou de 13 à 7 pour celle entrée en 2013).</p> <p>La réussite du master 2 est au mieux de l'ordre du tiers des étudiants d'une promotion, ce qui paraît peu au regard des faibles effectifs : un seul succès sur une promotion de 16 étudiants entrés en 2010, 4 sur 12 entrés en 2011, 5 sur 18 entrés en 2012.</p> <p>Les chiffres donnés pour la poursuite d'étude sont non significatifs dans la mesure où un seul étudiant a répondu à une des trois enquêtes ; le tableau précise que seuls deux étudiants ont poursuivi en doctorat dans l'établissement sur les trois années de 2009 à 2011. C'est une tendance nationale pour la musicologie en France.</p> <p>L'ouverture récente du parcours <i>Recherche et composition - création pour l'audiovisuel et le spectacle vivant</i> laisse - peut-être - espérer un recrutement élargi et une meilleure stabilité des effectifs : à ce titre, le développement d'outils performants pour le suivi des diplômés et la réalisation d'enquêtes d'insertion et de poursuite d'études seront des indicateurs efficaces.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le dossier insiste largement sur la place de la recherche dans la formation (première compétence à atteindre) aussi bien au travers des enseignements, qui présentent les dernières évolutions dans de nombreux domaines, que des activités du département (programme Dezède en particulier) et des activités de recherche de l'équipe enseignante : la place de la recherche dans la formation ne fait aucun doute et se concrétise essentiellement pour l'étudiant dans son mémoire de M2 qui peut devenir projet de thèse ou publication scientifique achevée.</p> <p>Les étudiants sont également impliqués dans des programmes de recherche des laboratoires de l'université, et plus précisément dans un programme de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) « Outils documentaires pour l'histoire des pratiques musicales en France » ; toutefois, un descriptif plus détaillé des activités de diffusion de la recherche engageant la participation des étudiants aurait été bienvenu.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est très peu développée.</p> <p>Il n'existe pas d'enseignement spécifique à vocation professionnelle.</p> <p>Des contacts existent avec des professionnels du monde de la musique du Conservatoire régional de Rouen dans le cadre des enseignements dispensés.</p> <p>Une convention est établie entre l'Université de Rouen et la Fondation Royaumont qui accueille chaque année un groupe d'étudiants pendant deux jours avec l'objectif de contribuer à l'établissement de la chronologie des spectacles à l'abbaye de Royaumont à partir de 1936.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Aucune possibilité de suivre un stage n'a été insérée dans la formation au motif de ne pas pénaliser les étudiants en double parcours. Cette absence de stage est très regrettable.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de projets - de recherche par exemple - dans la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international n'apparaît pas dans le dossier et rien ne précise si les échanges ERASMUS concernent les étudiants de ce master. Seuls les liens des enseignants-chercheurs à l'international sont évoqués.</p> <p>L'enseignement des langues étrangères ne figure pas directement dans le dossier du master. Cependant, les étudiants qui le souhaitent peuvent préparer le Certificat de Compétence en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES) 1 et 2 : certification en anglais, allemand, espagnol, italien et portugais ; ils disposent également d'un portail des langues sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) du site de l'université.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Très peu d'informations sont données dans le dossier sur le recrutement, les passerelles et l'aide à la réussite des étudiants de ce master.</p> <p>Il est précisé que le directeur de recherche joue un rôle essentiel dans l'encadrement de ses étudiants pour le suivi du mémoire lors d'entretiens personnels, ce qui relève d'une situation normale.</p> <p>Le dossier n'indique pas de dispositif de mise à niveau et d'encadrement.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se font avant tout en présentiel.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de possibilité de Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou de Formation Continue (FC).</p> <p>Le numérique est très largement utilisé dans le cadre des cours de méthodologie dispensés dans une salle informatique. Les étudiants apprennent à maîtriser l'application Dezède et les outils rédactionnels et de recherche, les ressources numériques (catalogues de bibliothèques, inventaires d'archives, etc.) ainsi qu'à entretenir et enrichir une base de données.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dossier n'explique pas en quoi consiste l'évaluation des étudiants et renvoie au dossier champ qui indique que la compensation est organisée sur le semestre sans note éliminatoire, sur la base de la moyenne</p>

	générale des notes des unités d'enseignement (UE) pondérées par les coefficients. Les étudiants peuvent passer la session de rattrapage ou se présenter l'année suivante aux examens des matières non acquises. Les semestres 1 et 2 se compensent donc, ainsi que les semestres 3 et 4.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier n'explique pas en quoi consiste le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants et renvoie au dossier champ qui indique l'existence d'un portefeuille d'expérience et de compétences proposé aux étudiants qui le souhaitent.
Suivi des diplômés	Le dispositif de suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP). La formation n'utilise pas les enquêtes de suivi des diplômés pour améliorer l'offre pédagogique et c'est d'autant plus regrettable qu'elle revendique des poursuites d'études. Le dossier champ indique que des enquêtes nationales ont été menées pour les étudiants diplômés en 2011.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Récemment créé (février 2015), le Conseil de perfectionnement, qui se réunira en plus du Conseil paritaire et des jurys deux fois par an, est peu décrit dans le dossier et sa composition à peine ébauchée ; aucune information sur ses travaux et leur incidence sur l'autoévaluation n'est communiquée.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.